



# FICHE INFORMATION 2017-2018

## VACANCES D'ÉTÉ

### - Les activités : quoi et quand ?

1 première semaine d'activité (pour l'instant) est proposée pendant les vacances d'été :

- **La semaine Sahara** : du 9 au 13 juillet, soit 5 jours d'activités

### Que fait-on au Club ?

#### Une journée-type de vacances au Club

**8h-9h** : Arrivées et jeux libres

**9h-9h40** : Accueil et Petits jeux

**9h40-10h** : Temps spirituel

**10h-11h30** : Activités (projet, atelier manuel...)

**11h30-12h30** : Jeux libres

**12h30-13h30** : Déjeuner et services

**13h30-14h30** : Temps calme

**14h30-16h30** : Grands jeux et activités

**16h30-17h** : Goûter

**17h15-17h30** : Temps spirituel

**17h30-18h30** : Jeux libres, départs

### Les arrivées et départs :

Les arrivées sont possibles de 8h à 9h le matin, et de 17h30 à 18h30 le soir.

Merci de prévenir le directeur ou la personne chargée de l'accueil, en remettant une autorisation parentale signée, au cas où une personne non signalée sur la liste des accompagnateurs autorisés (cf fiche d'inscription) viendrait chercher votre enfant.

### Les temps de repas :

Le déjeuner est apporté par chacun, et pris tous ensemble. Merci de le mettre dans un sac marqué au nom de votre enfant, et d'éviter les denrées fragiles (steack haché, charcuterie...). Des micro-ondes sont à disposition pour réchauffer les plats sur place.

Le repas se veut un temps convivial et où les enfants sont invités à être attentifs les uns aux autres, notamment par les services rendus en équipe (apporter les repas des autres une fois qu'ils sont chauds, ranger après le repas, etc...)

Le goûter est fourni par le Club Saint-Quentin.

## Les activités :

Les activités de la semaine alternent entre grands jeux, ateliers manuels et sorties. Toutes sont liées au thème de la semaine. Les grands jeux sont des temps de jeux (environ 1h30) en grand groupe, ou en équipe, au cours desquels les enfants entrent dans une histoire liée au thème, et la vivent en jouant.

### - Qui encadre les activités ?

Toutes les personnes accompagnant vos enfants pendant les vacances sont bénévoles, hormis le directeur, titulaire du BAFA et BAFD. Les animateurs ont les qualifications requises par la DDCS pour l'encadrement de mineurs.

### - Tarifs et mode de règlement

- Depuis la rentrée 2017, les tarifs sont calculés en fonction de vos revenus, tels qu'exposés ci-dessous, et sont applicables sur production d'une attestation de votre quotient familial CAF (attestation téléchargeable sur le site de la CAF dans votre espace personnel). **Sans présentation de ce document, le tarif D s'applique automatiquement.**
- Une réduction systématique de 5€/semaine d'activité est appliquée à partir du 2<sup>ème</sup> enfant.
- **Une adhésion de 12€ est également requise** pour l'inscription aux activités. Elle est nominative et ouvre droit à la participation à l'ensemble des activités du Club Saint-Quentin, du 1<sup>er</sup> septembre 2017 au 31 août 2018.

	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D
Fourchette quotients CAF	jusqu'à 620 €	de 621 € à 1020€	de 1021 € à 1420 €	1421€ et +
Semaine Sahara	15€	72€	80€	88€

L'argent ne doit en aucun cas être un obstacle à la participation à nos activités. N'hésitez pas à contacter le directeur de l'accueil afin d'en discuter.

### Mode de règlement :

Le règlement se fait par chèque, à l'ordre de « Club Saint-Quentin ».

Nous vous remercions de séparer le chèque de règlement de l'inscription de celui de l'adhésion. Toute semaine entamée est dûe.

**Exemple :** pour 2 enfants venant pour la 1ère fois au Club :

Pour 2 enfants, tarif C, semaine de 5 jours = 80€ + 75€ (réduction appliquée pour l'inscription du 2<sup>ème</sup> enfant = 155€

2 adhésions pour une 1ère inscription en 2017-2018 = 12€ x 2 = 24€

### - Contact pendant la semaine :

En cas de question ou absence, n'hésitez pas à nous contacter au 0695140430 ou [loisirs@club-saint-quentin.fr](mailto:loisirs@club-saint-quentin.fr)

MERCI ET A BIENTÔT AU CLUB !